

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2020/02/06/2020200786/justel>

Dossier numéro : 2020-02-06/02

Titre

6 FEVRIER 2020. - Décret portant confirmation de l'arrêté du Gouvernement wallon du 13 décembre 2018 remplaçant l'annexe 1re du décret du 1er mars 2018 relatif à la gestion et à l'assainissement des sols

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 14-02-2020 page : 9070

Entrée en vigueur : 24-02-2020

Table des matières

Art. 1

Texte

Article 1. Article unique. L'article 1er de l'arrêté du Gouvernement wallon du 13 décembre 2018 remplaçant l'annexe 1re du décret du 1er mars 2018 relatif à la gestion et à l'assainissement des sols, ainsi que l'annexe 1re de ce même arrêté sont confirmés avec effet au 1er janvier 2019.